

# T@mT@m/CFTC.FAE

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat – 263 BOULEVARD VOLTAIRE – 75011 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

• [cftcfae@free.fr](mailto:cftcfae@free.fr) <http://www.cftc-fae.fr> [facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE) –

**N° 481 – 15 octobre 2018**

## **REFORME DES RETRAITES**

### **Forte inquiétude chez les fonctionnaires !**

JP Delevoye Haut-Commissaire à la réforme des retraites, a dévoilé les grandes lignes de la réforme des retraites, qui prévoit un régime par points et l'unification des régimes.

Du MEDEF à l'IFRAP chacun se réjouit de la fin du régime des fonctionnaires soi-disant favorisé.

Favorisé ! C'est faux et archi faux ! Mais bien sûr, quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. Les fonctionnaires attendent donc l'ouverture de négociations avec leurs propres syndicats.

Quelques interrogations déjà :

Les primes seront intégrées dans le calcul de la retraite et celle-ci sera calculée sur la moyenne des rémunérations de l'ensemble de la carrière (et non plus des 6 derniers mois comme actuellement pour la fonction publique).

1) **Il faut démontrer aux fonctionnaires qu'ils n'y perdront pas globalement.**

2) **Quid des corps de fonctionnaires qui ont un niveau indemnitaire nul ou faible ?**

En effet, les enseignants qui ne touchent pas de primes seront les grands perdants (ils représentent la moitié des fonctionnaires de l'Etat), mais aussi les personnels de catégorie C et certains de catégorie B. Finalement, la majorité des fonctionnaires de l'Etat...

3) **Quid des femmes ?**

Majoritaires dans les corps administratifs, dans les corps de catégorie C, dans les corps d'enseignants, ce sont elles qui seront les plus vulnérables, ainsi que leurs collègues masculins des mêmes corps.

Il y aurait bien l'unification des régimes majoration de durée d'assurance pour naissance d'enfant qui passerait à 8 mois mais cela suffira-t-il à compenser la baisse prévisible ?

Et puis ce régime à points pourrait d'année en année baisser, pour répondre aux exigences de la Cour des comptes.

C'est aux fonctionnaires d'apprécier les conséquences de cette évolution et d'en tirer de tout point de vue les conséquences.

**Dans un pays où la misère progresse au rythme des inégalités, nous, fonctionnaires, risquons de devenir les nouveaux retraités pauvres !**